



HAL
open science

Une approche de la notion de ressources territorialisées par la problématique de genre

Sophie Louargant, Liliane Perrin-Bensahel

► To cite this version:

Sophie Louargant, Liliane Perrin-Bensahel. Une approche de la notion de ressources territorialisées par la problématique de genre. GUMUCHIAN - PECQUEUR. La ressource territoriale, ANTHROPOS ECONOMICA, pp.191-208, 2007, GEOGRAPHIE. halshs-00261771

HAL Id: halshs-00261771

<https://shs.hal.science/halshs-00261771>

Submitted on 23 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une approche de la notion de ressources territorialisées par la problématique de genre

Sophie Louargant (UPMF/ UMR PACTE/Grenoble), Liliane Bensahel (PEPSE/ UPMF)

Le temps est notre ressource la plus précieuse. Impossible d'en acheter ou d'en mettre de côté, l'offre est toujours exactement la même, quelle que soit la demande. Le temps n'est pas quelque chose qui peut être géré. Il passe, c'est tout¹.

D'un point de vue géographique, le territoire est une construction sociale, identitaire et culturelle, où l'idéal et le matériel² sont en interaction. La notion de ressources³ évolue dans un contexte territorial où la dimension temporelle et les dynamiques sociales sont déterminantes. L'analyse **des temporalités** est souvent couplée avec celle du **genre** dans la mesure où elle interpelle les acteurs, les familles dans leur quotidienneté, dans leurs stratégies résidentielles et dans les temps de vie. La vision du temps chronologique et analytique des **trajectoires spatio-temporelles** (par la compréhension des budgets temps) enrichit les recherches consacrées aux distances, aux lieux et à la proximité. Ces trajectoires déterminent l'élaboration du projet quotidien d'organisation femmes-hommes, du partage et de la coordination entre temps privé -temps public. **La dimension de genre** intègre l'historicité dans la construction des rapports femmes- hommes en relatant leur variabilité. Ils ne sont pas figés. Ils sont en interdépendances avec les capacités des hommes et des femmes à accéder à un moment donné, dans un temps déterminé à des ressources sociales, culturelles, économiques. A cet égard, les ressources sont une entrée percutante pour cerner les évolutions des interactions femmes-hommes dans des pas de temps déterminés (marqueurs). Sur des temps plus long, la problématique de genre intègre des cheminements plus complexes. Les **trajectoires de vie**, véritables **empreintes temporelles** sont constitutives de la **territorialisation**. L'analyse de **l'historicité** des différents **temps de vie** des femmes et des hommes est en soi une ressource sur le territoire.

Les ressources cachées, virtuelles ou visibles font l'objet d'une appropriation. Les stratégies élaborées pour parvenir à donner un sens aux ressources d'un territoire pour en faire des ressources territorialisées sont complexes. **La notion de ressources territorialisées** implique un repérage, une connaissance, des choix, des stratégies mis en avant par les femmes et les hommes qui s'ouvrent sur un ensemble socialement construit pour l'amélioration du **bien être** (individuel et collectif⁴). Cette notion de bien-être se décline aujourd'hui aussi avec les impératifs de développement durable c'est-à-dire un développement distinct de la pure croissance économique qui fait une place aussi importante aux préoccupations environnementales et sociales pour les générations actuelles et à venir.

En effet, la ressource spécifique qui a un usage précis dans un lieu identifié, s'enrichit et se complexifie avec les exigences du développement durable et l'émergence de la reconnaissance de la problématique de genre. Nous faisons nôtre l'approche de Pecqueur et Colletis (2004,8) lorsqu'ils parlent de « **territoire révélé en dynamique dans et par des situations de coordination situées dans le temps et aussi dans l'espace** ». Dans ce cadre, le **capital humain et le capital social** font partie des ressources et sont constitutifs de la

¹ Extrait d'entretiens, 8 février 2004, Timeris- <http://fr.timeris.com>

² ELISSALDE (B.), 2002, *Une géographie des territoires*, L'Information géographique, n°3.

³ Nous ne reprendrons pas le débat « ressources spécifiques », actifs génériques ou spécifiques, notre texte s'inscrit dans une approche en dynamique du territoire et de la ressource.

⁴ PERROUX (F.), 1991, *L'économie du 20^{ème} siècle*, PUG, 2^{ème} édition, 580p. - Bailly (A.), Beguin (H.), 1998, *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 216p., (Coll.U.Géographie).

construction territoriale. C'est plus particulièrement autour de ces deux notions que nous articulerons l'apport de la problématique de genre à la notion de ressources pour éclairer comment elle est mobilisée dans le cadre des projets de territoire. **Les processus de cette mobilisation** seront présentés dans le cadre de deux exemples précis celui des coopératives artisanales féminines marocaines, ici, celle de Sefrou (Moyen-Atlas).

I- La problématique du genre : regard sur les interactions hommes-femmes et transversalité

La problématique du genre introduit la différence sexuée des individus ; elle peut se définir comme l'appréhension des attentes, des besoins, des centres d'intérêt, des compétences et des qualifications des femmes d'une part et des hommes d'autre part. A l'issue des réflexions des trente dernières années les recherches⁵ ont montré que « le concept de genre a été approprié et élaboré comme une catégorie opératoire d'analyse par les chercheuses américaines, dans la mesure où il échappe aux connotations biologiques qui s'attachent au mot « sexe ». Ce sont les données biologiques, elles-mêmes construites et interprétées, qui ont permis, on le sait, de présenter comme « naturels » la bi-catégorisation entre les sexes et les rapports sociaux entre les sexes⁶. [...] cela permet de désigner sans ambiguïté une construction socio-culturelle »⁷. Il repose sur l'idée que les différences biologiques de sexes relèvent aussi de l'organisation sociale, les relations entre les femmes et les hommes, leur position sociale étant régie par des règles et des pratiques qui instituent les relations de genre : « un des objets des études en terme de genre est de fournir des éléments d'analyse de la manière dont la définition fonctionnelle et idéologique des sexes, qui imprègne toute la dimension sociale, affecte les activités déployées par les hommes et les femmes » (IFAID, 2001). Ce concept a largement été éprouvé dans les pays en transition notamment en Inde, où il a été initié, dans le réseau DAWN (Elisabeth Hoffman, Kamala Marius-Gnanou), en Afrique francophone (Hélène Ryckmans) et en France (Réseau Genre-Action⁸).

Le concept de genre examine de manière transversale, sans « invisibiliser » l'entrée « femmes » en enrichissant les catégories d'analyses suivantes :

- le temps ;
- le corps (de la femme et de l'homme) ;
- les rapports identitaires, les systèmes de valeurs et les représentations ;
- l'obligation sexuelle ;
- les capacités (sociales, économiques, humaines).

Les temps sont nécessairement des facteurs de compréhension des mécanismes de construction des identités féminines et masculines. Ils sont une trame de compréhension des agencements individuels, économiques, culturels, sociétaux à l'œuvre sur le territoire. Ils révèlent les dissymétries, les spécifications, les différenciations et les marqueurs⁹ : « les représentations de l'identité sont le lieu d'une dichotomie particulièrement affirmée : **les**

⁵ □ LOUARGANT (S.), 2003, *L'approche de genre pour relire le territoire, les trajectoires hommes-femmes dans les projets touristiques ruraux*, Thèse de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 430 p.

⁶ Certains auteurs utilisent la dénomination « rapports sociaux entre les sexes » pour désigner le rapport existant entre les hommes et les femmes. Dans ce travail de recherche, nous privilégierons la terminologie « rapports sociaux de sexe », plus communément usitée. Toutefois, afin de respecter le sens des écrits des auteurs cités dans notre travail, nous conserverons la première désignation.

⁷ HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Editions CNRS, p.16.

⁸ <http://www.genreenaction.net/>, Réseaux de recherche-action, Université de Bordeaux.

⁹ HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, 2^{ème} Ed. CNRS, p.19

marqueurs de l'identité féminine sont situés du côté de la nature, ceux de l'identité masculine du côté de la culture ; autre façon de dénier aux femmes leur spécificité humaine ». Si **le temps** constitue un « marqueur » pertinent pour appréhender l'évolution des rapports sociaux de sexe, car il questionne « l'ordre des genres », leur hiérarchisation ... il questionne surtout l'évolution des **formes idéelles et matérielles** des relations femmes-hommes. Les attributs impliqués dans une **construction sociale des sexes** s'attachent aux **représentations du masculin-féminin**. En ce sens, une approche de genre vue en tant que système social de sexes¹⁰ dans lequel « le caractère construit des pratiques sexuées »¹¹ est recherché, nous interpelle car il pose la question de la **variabilité** : « c'est donc le postulat d'une variabilité des rapports sociaux de sexe dans le temps et dans l'espace qui constitue le point de départ commun de nos différents travaux¹² ».

La prise en compte de la dimension du genre réinterroge de façon nouvelle les temporalités. En terme économique, le temps a plusieurs aspects ; c'est bien sûr une ressource monétaire « time is money », peut-être trop souvent valorisée mais c'est aussi une ressource en terme de capital humain et capital social¹³. Le temps libre est un temps qui peut permettre de développer ses compétences, il faut aussi du temps pour créer du lien social. Même le temps de travail dit (Zarifian, 2001) est composé de deux conceptions du temps complémentaires et indispensables. **Le temps « spatialisé »** sert à mesurer, quantifier le temps nécessaire pour une tâche par exemple, mais aussi à coordonner les rencontres, il parle des délais, de calendrier ; c'est celui du calcul économique. **Le « temps devenir »** est le temps des mutations, le temps qualitatif, il est objectif et subjectif à la fois. Il permet l'anticipation de l'advenir d'un individu ou d'une organisation. Il est orienté vers les possibles ; il se manifeste de façon souterraine. Il donne du sens et singularise le temps. Les deux s'imposent et sont des productions sociales effectives. Nous pouvons parfaitement adapter cette analyse aux différents temps : temps individuels, temps de productivité, temps social. L'approche par le genre les spécifie. En effet, les temps structurent des rythmes, des séquences et fixent des normes.

Cette normalisation a codifié les fonctions dévolues aux femmes, aux hommes tant dans les temps collectifs d'une structure et que les temps individuels du domestique. La double **instrumentalisation** du temps et de la ressource héritée du système fordiste est actuellement déstructurée par les effets de la globalisation économique et la diffusion de la mondialisation. Les cadres temporels modelés et institués auparavant pour produire une ressource générique au masculin et une ressource spécifique au féminin (sexuation de l'activité) sont en mutation. Ils le sont de par un contexte mondial, où les individus sont en questionnement vis-à-vis de leur vécu collectif et de part la recherche d'innovation, de changement présents dans le souhait de prospective des instances de décision. Leur recherche de globalité et de transversalité a conduit à revoir ce triptyque genre/ temps/ ressource dans un contexte institutionnalisé, légiféré, légitimité recréant à nouveau une **norme d'intervention dans le champ du développement**.

La dimension de genre prend son sens dans la mesure où elle répond à un principe universel d'organisation sociale. Elle dépend également de lieux où les différents rôles des femmes et

¹⁰ Nous nous référerons ici aux travaux de Nicole-Claude Mathieu, entre autre : MATHIEU (N.C.), 1991, *L'anatomie politique, catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-Femmes, p.37-« Puisque dans nos sociétés les deux catégories de sexe couvrent la totalité du champ social, il semble logique que toute spécificité de l'une ne se définisse que dans son rapport avec la spécificité de l'autre, et que l'une comme l'autre ne puisse être étudiée isolément, du moins sans qu'elles n'aient été auparavant pleinement conceptualisées comme éléments d'un système structural [...] les catégories de sexe ne sont pas en soi séparées, mais elles se définissent dans et par leur relation ».

¹¹ HAICAULT (M.), TAHON (M.B.), 2002, *Le tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe*, p.249, in : *Le genre : de la catégorisation du sexe/dir. Nicky LE FEUVRE*, Toulouse, UTINAM- L'Harmattan.

¹² LE FEUVRE (N.) (dir.), 2002, *Le genre : de la catégorisation du sexe*, L'Harmattan, UTINAM, p.11

¹³ (cf. partie 2 de l'article).

des hommes s'exercent. Depuis, les années 1950 et la réalisation des commissions femmes et travail de l'ONU, les politiques de développement se sont axées sur les femmes et leur capacités à générer de « l'utilité » sociale. Or, les effets pervers ont conduit les expertes à revoir ces prérogatives dès les années 1980 et ont soumis le concept de genre à la conférence de Pékin en 1995. Deux principes ont été élaborés et s'appliquent actuellement en vue d'une amélioration des relations entre les hommes et les femmes. Appliqués de manière opérationnelle par les agents, les acteurs, ces modes de pensée sont des facilitateurs de déconstruction du « masculin-neutre ». En d'autres termes, ils révèlent les disparités, mais au-delà ils relatent des processus et des mécanismes constitutifs de la prédominance d'un modèle sexué masculin.

Les définitions suivantes ont été choisies pour étayer notre propos et s'inscrivent dans notre vision de l'application du genre au territoire et aux ressources.

- Le **mainstreaming**, qui littéralement signifie (*être, mettre dans le courant principal*) sert à introduire le principe d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'élaboration des politiques ainsi que dans tous les processus liés au développement. Deux visions se dégagent : l'intégrative (très recommandée par l'Union Européenne) et la participative (plus utilisée par les unités de développement). Depuis 1995, l'approche intégrée de l'égalité a été adoptée en tant que stratégie par un grand nombre d'organisations internationales ; elle est aussi l'une des priorités de l'Union Européenne. Cette approche se définit comme : « la réorganisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques et dans la prise de décision »¹⁴. Elle a pour objet de relever le défi qui consiste à mettre en place des stratégies qui soutiennent l'égalité de traitement des femmes et des hommes dans l'éducation, l'emploi, l'égalité des rémunérations, le partage des tâches familiales, la participation équilibrée aux processus de décisions. En ce sens, les relations sociales nouées autour du territoire sont autant de lieux d'apprentissage collectif de cette dimension.

- Intégrative

Les modes d'agir favorisent ici, une évolution graduelle, individuelle et collective : « l'égalité des sexes doit être intégrée dans la coordination entre la Commission et les Etats membres en matière de coopération au développement ». La réflexion de ces commissions est issue des travaux de Kate Young¹⁵, qui mettent en exergue un renforcement du pouvoir des femmes d'après le principe de « potentiel évolutif » : « il est indispensable, pour faire évoluer les mentalités, de modifier la position des femmes de façon durable. Il est également important que les femmes aient le sentiment qu'elles ont directement contribué à cette évolution et qu'elles ont elles-mêmes conquis ce nouveau champ d'action. Il est toutefois aussi important qu'elles aient conscience que chaque progrès accompli dans la voie d'une plus grande autonomie fera apparaître de nouveaux besoins [...] ».

- La méthode participative

¹⁴ L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : Cadre conceptuel, méthodologique et présentation de bonnes pratiques. Conseil de l'Europe, Strasbourg, mai 1998, p. 16.

¹⁵ YOUNG (K.), 1993, *Planing Development with Women : Making a World of Difference*, Londres, Mac Millan.

Ce mode de gestion participatif prédomine dans la conception des projets de développement ; il s'établit aussi par la mise en place de formations à la problématique Hommes-Femmes, d'ateliers « d'animation-conscientisation », de connaissances des institutions vis-à-vis du « genre ». Une distinction importante est à révéler entre l'approche intégrée et l'approche participative. La première correspond plus aux points de vue du « mainstreaming » qui tend à élaborer des stratégies d'intervention et à intégrer dans le paradigme de développement l'aspect d'égalité hommes-femmes. En somme, le programme global n'est pas modifié mais chaque axe doit tenir compte de l'égalité hommes-femmes.

▪ Empowerment

L'approche de « genre et développement » se base sur les principes du concept de genre¹⁶ : les relations de genre sont un construit social, les relations de genre sont différentes dans l'espace, d'une culture à l'autre, d'une religion à l'autre ou d'une société à l'autre ; elles varient dans le temps et sont dynamiques. La volonté d'accéder à un renforcement des pouvoirs correspond à une volonté conjointe des institutions, des ONG et des associations d'appliquer la notion « d'empowerment ». Celle-ci a pour objectif d'assurer « un renforcement du pouvoir » des femmes dans la prise de décision, surtout suite à la période post-coloniale. L'un des outils utilisés est celui des micro-crédits, souvent menés par des organismes tels le PNUD. L'empowerment trouve une application dans de nombreux projets de développement ; il comporte cinq niveaux (comme nous l'expliquent Kamala Mariou-Gnanou et J. Palier, 2003).

Niveaux d'intervention Dénomination	Champ d'action
Bien-être	Faible niveau d'intervention Satisfaction des besoins pratiques des femmes : matériels- axés par rapport à l'alimentation, aux revenus, aux soins de santé.
Accès	Accès égal, par rapport à des facteurs de production : terre, travail agricole, crédit formation, canaux de commercialisation et tous les services publics.. Opportunités légales, administratives...lutte contre les discriminations
Conscientisation	La compréhension consciente de la différence entre sexe et genre : mise en avant de la construction sociale et culturelle des sexes, conception égalitaire et équitable du travail. Nécessité d'avoir une participation collective des femmes.
Participation	Il correspond à la participation égale des femmes dans tous les processus de décision, intervention, de sa réalisation et de son évaluation (participation à la vie communautaire et représentativité)
Contrôle	Le niveau les plus élevé, car les interventions contribuer à un niveau de contrôle pour les femmes des processus de décisions. Obtenir une forme de contrôle des richesses et des bénéfices.

Les cinq niveaux d'application de « l'empowerment »
MARIUS-GNANOU (K.), PALIER (J.), 2003,

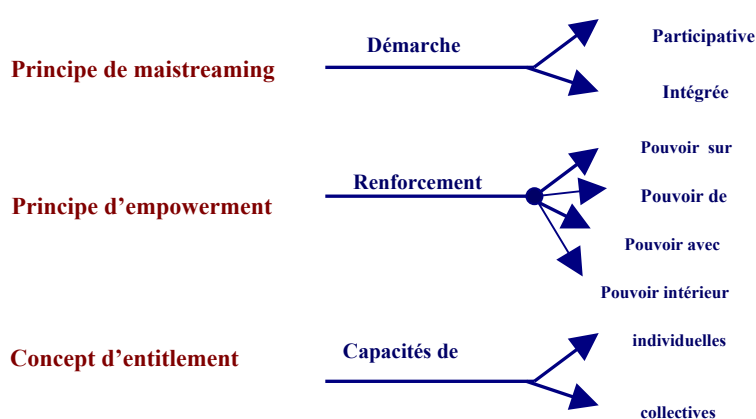
Ces cinq niveaux d'intervention mettent en avant l'idée d'un renforcement du pouvoir qui tend à impulser des actes prioritaires de développement. M. Braig (2000, 2) voit une des causes de l'échec des théories de développement dans « la cécité à une division du travail selon les sexes, à des structures familiales et de parenté autres que celles de la famille au sens

¹⁶ LELOUP (C.), RYCKMANS (H.), 1997, *Le rôle des femmes dans le développement*, site internet www.globenet.org/horizon-local/horizon-local.html, 28p.

étroit, à l'existence de processus complexes d'échanges dans lesquels des biens et des services sociaux sont produits dans des relations spécifiques entre les sexes. Ces rapports ne s'articulent pas autour de systèmes de redistribution monétaire, mais autour de valeurs comme l'accès à la terre, le patrimoine, la descendance, la solidarité villageoise ou de voisinage, ou encore la hiérarchie et la loyauté à l'égard d'un groupe. Ils sont intégrés dans des relations de réciprocité qui règlent, la plupart du temps avec des restrictions d'ordre sexuel, les droits et les devoirs mutuels ».

Le genre, c'est aussi l'histoire de l'homme et de la femme, c'est-à-dire comment dans le dialogue et la complémentarité, ils construisent des richesses, leur présent et leur avenir dans un temps long. Pour Amartya Sen (2000,14), « avancer dans le développement dépend avant tout de la possibilité pour les gens d'exercer leur libre initiative, ce que j'appelle la fonction d'agent ». Il note également que ce rôle d'agent du changement était revendiqué pour les femmes par Mary Wollstonecraft dans son ouvrage « A Vindication of the Rights of Women », publié en 1972 à côté des droits concernant leur bien être. C'est bien dans cette construction des « capabilities » ou « capacités »¹⁷, des possibles, que réside le développement : « la capacité d'une personne définit les différentes combinaisons de fonctionnement qu'il lui est possible de mettre en œuvre. Il s'agit donc d'une forme de liberté, c'est-à-dire la liberté substantielle de mettre en œuvre différentes combinaisons de fonctionnements (ou pour le dire de façon plus concrète, la liberté de mener des modes de vie divers)...Les capacités individuelles reposent sur un large réseau d'influences, mais elles dépendent avant tout d'une configuration économique, sociale et politique...Si on suit cette approche par capacités, on peut alors faire porter l'évaluation, soit sur les fonctionnements réalisés (ce que l'individu est en mesure d'accomplir), soit sur l'ensemble de capacités à sa disposition (ses opportunités réelles) ».

De fait, la société qui est régie par le point de vue masculin¹⁸, examine les ressources du territoire à travers la problématique de genre et réintroduit, à côté du masculin, du féminin, de l'identité et la sensibilité féminine d'autres attentes vis-à-vis du territoire et une autre conception des ressources et du temps accordé à les mobiliser, ici, illustrée selon trois niveaux dans la figure ci-dessous.



¹⁷ Le concept « d'entitlement » exprime toutes les capacités individuelles ou collectives que chaque personne a la capacité de développer - SEN (A.), 2000, *Un nouveau modèle économique*, Editions Odile Jacob, pp. 62-83.

¹⁸ Daniele Meulders et Robert Plasman ont montré à partir de la sous-représentation des femmes en économie, comment cette science n'est pas neutre et s'appuie sur de nombreuses hypothèses sexuées validant un modèle de domination masculine. (in J. Laufer, C. Marry, M. Maruani, 2003).

Les études sur le genre ont montré qu'il existait des asymétries de genre dans la notion de « ménage » ; leur éclairage a instauré de nouvelles pratiques de développement. Les apprentissages, l'acquisition et la transmission des connaissances, des capacités ne se font pas de la même façon entre sexes et sont difficilement réductibles à un seul genre, un seul espace, ni même sur un seul territoire. Ainsi, l'inscription des sexes et de « nos espaces-temps respectifs d'hommes et de femmes s'inscrivent de façon différenciée le long des sept niveaux de « coquilles » territoriales d'Abraham Moles et Elizabeth Rohmer. L'expérience que nous en faisons quotidiennement constitue une interface « constat/norme » : nous enregistrons les affections spatiales héritées de la culture ambiante ou reçues par formation (constat), puis nous nous y référons pour agir (norme)¹⁹, (Jean-Luc Piveteau, 1996) ». L'analyse des dissymétries temporelles entre les sexes (repérage des rôles sexués et des inégalités) exprimées dans les **espaces public / privé** et les modifications de la **sphère domestique** ont des répercussions spatiales en terme de typification et spécification de la ressource.

L'économie parle de l'individu de façon indifférencié. Le travail dit privé qui concerne beaucoup de femmes (éducation des enfants, travail domestique) n'est pas reconnu et de ce fait, c'est une grande partie du rôle productif de la femme qui est nié : « la séparation entre la sphère publique et la sphère privée a ainsi établi un véritable ordre social, deux principes de division, à la fois cognitifs, symboliques et sociaux, régulièrement reproduits comme tels »²⁰ (M. Haicault, 1997). L'examen des trois rôles traditionnellement assurés par les femmes à côté des hommes que sont la production, la reproduction et la participation à la vie communautaire montre des différences de budgets-temps, d'articulation de ces rôles, de mise en dynamique dans le temps, l'espace et en relation avec d'autres acteurs. Les budgets-temps évoluent dans le temps ; ils présentent une historicité qui permet de comprendre comment évoluent la distinction temps de travail/temps de loisir, temps collectif/temps personnel. L'analyse de l'évolution de ces différents temps donne une visibilité aux budgets temps et à leur singularité en terme de genre. Par exemple, le temps domestique intègre un temps parental qui se subdivise en quatre temps : un temps de sociabilité parental, un temps parental domestique, un temps parental taxi, un temps parental scolaire (G. Caire, 2004). Le partage de ces temps a pris un aspect plus important avec l'augmentation du travail des femmes. Les contraintes de plus en plus importantes pour lier temps de travail, temps familial et temps personnel sont aussi des ressources pour créer des réponses nouvelles au niveau du territoire. Le regroupement et l'ouverture différée des services publics, l'amélioration de l'accessibilité et des conditions de mobilité, la modulation des temps collectifs sont des ressources nouvelles apportées au sein du territoire. Traditionnellement, le temps privé est un temps sans valeur monétaire. La prise en compte du travail non rémunéré au sein de la famille, du temps de bénévolat ou de lien social non rémunéré au sein du collectif remet en cause cette approche. L'analyse fine des différentes temporalités et des modalités selon lesquelles les différentes activités s'exercent en tenant compte de la distinction de genre permet de renouveler et d'enrichir la notion de ressource. Les réponses qui seront apportées au sein du territoire pour répondre à la demande privée et sociale sont autant de nouvelles ressources territorialisées.

Cette approche permet également de rendre visibles les fonctions remplies au sein de la famille ou de façon informelle, créant ainsi des ressources nouvelles. "Les rapports sociaux sont construits à travers des relations spécifiques entre sexes et la séparation dichotomique entre privé et public, modernité et tradition, construit l'espace public comme un espace

¹⁹ PIVETEAU (J.L.), 1996, *Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ?*, Géographies et Cultures, Paris, L'Harmattan, n° 20, p.74

²⁰ HAICAULT (M.), 1997, *Femmes et hommes entre espaces publics et espaces privés*, p.33, in : Les femmes dans la ville : un dialogue franco-brésilien/ dir. ROLLAND (D.), Paris, P.U.F.

organisé par les hommes" (Marianne Braig, 2000). L'homme n'est pas qu'un actif intéressant pour la sphère - l'espace public, il a aussi une sphère- un espace privé et en tant que père ou époux, il contribue aussi de cette façon à la création de richesses dans cette sphère²¹. Faire de la sphère privée, une boîte noire non prise en compte dans les analyses de développement conduit à priver la dynamique territoriale d'une partie de ses ressources. A l'instar des travaux de Mohles et Rohmer, chaque individu marque son espace au féminin et au masculin, selon ses pratiques de l'espace, il se crée une coquille spécifique, véritable identifiant²². Le premier est la projection matérielle de pratiques spatiales masculines dominantes²³ et le second est un espace associé au féminin. La dissymétrie existante marque l'implication spatiale et sociale des hommes de manière plus importante que celles des femmes dans le même espace. Ces dernières sont plus confinées dans l'espace du privé (maison, jardin, quartier) ; elles agissent et gravitent dans des espaces davantage liées aux tâches domestiques. En terme d'indicateur, le ménage est une unité de décision économique comparative aux entreprises alors qu'il n'est pratiquement jamais pris en compte²⁴.

En corollaire de cette démarche, il est aussi question aujourd'hui d'organiser de façon plus efficace le développement territorial par la reconnaissance et l'accroissement de la contribution économique, sociale des femmes en tant qu'agents, qu'acteurs-actrices. Les actions de formation et des études en genre en Afrique francophone ont « permis d'ouvrir le débat sur la richesse de l'économie populaire et le dynamisme des acteurs sociaux, parmi lesquels les femmes doivent être reconnues comme actrice à part entière, aussi essentielles que les hommes. Etudier les spécificités dans les relations que les hommes et les femmes établissent entre eux, au sujet des ressources, avec leur environnement, au sein de la société et des familles permet d'une part de comprendre la pluralité des manières de gérer socialement ces ressources et d'autre part de mettre en lumière les pratiques de production et de reproduction sociale présentes dans chaque contexte spécifique. L'approche genre et développement a permis l'ouverture de débats sur une série de thématiques telles que la contribution des femmes à l'économie non monétisée (l'économie des soins), l'impact de la génération des revenus sur le statut des femmes, les formes d'utilisation des ressources, les impacts des projets de coopération au développement » (Hélène Ryckmans, 2001).

La non prise en compte des besoins spécifiques des femmes peut se traduire par un appauvrissement, une mise en danger d'une population spécifique et à ce titre réduit les ressources du territoire, présentes et potentielles. Les conditions d'amélioration de la vie quotidienne (prise en compte des budgets-temps, amélioration des transports, des services de proximité, accès à l'éducation, à la santé, aux services sociaux), la nécessité de la transmission aux générations futures prennent le pas sur les questions de représentation ou de pouvoir. Par ailleurs, les positions visant à corriger le PNB proposent d'intégrer la valorisation de l'activité domestique qui est encore aujourd'hui beaucoup le fait des femmes. La participation des femmes du Sud dans le développement, leur mobilisation est un exemple

²¹ MEDA (D.), dans son ouvrage « Le temps des femmes » (2001), note qu'il est important de considérer les hommes et les femmes comme des êtres humains pluriels, chargés de plusieurs rôles.

²² MOLES, RHOMER, 1972, Psychologie de l'espace, Caterman.

²³ Il est à noter que les récents apports de la géographie (cf. LEVY (J.), LUSSAULT (M.) (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 333-340) permettent de dépasser cette vision quelque peu restrictive de l'espace public, initialement et dans les travaux étudiés jusqu'alors, associés à "l'homme". Ainsi, l'espace public "correspond à un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public. Il se différencie ainsi de l'espace commun, soit de l'ensemble des espaces possibles de la pratique sociale des individus [...] l'espace public peut être défini de manière simple comme l'espace ressortissant strictement de la sphère publique, c'est-à-dire tout espace n'appartenant pas à une personne morale de droit privé ». Cet espace public (parc, place, espace de promenade, de rencontres etc..) définit un espace indifférencié et reproductible pour les hommes et pour les femmes.

²⁴ Pour remédier à cet état de fait, l'économie féministe demande que soit appliqué un regard sexué sur toutes les hypothèses de l'analyse économique, toutes les méthodes et les données utilisées.

pour les femmes et les hommes du Nord sur l'importance de la mixité hommes-femmes dans le développement et la conduite des affaires de la cité.

La mobilisation des ressources sur le territoire, leur hiérarchisation ne se fait pas obligatoirement de la même façon selon le sexe des acteurs, la prise en compte de ces différences et la possibilité de dialogue enrichit considérablement l'approche des ressources sur un territoire²⁵. Les réseaux des femmes se multiplient ; elles entendent ainsi faire valoir leur point de vue dans le développement de la société, d'avoir une parole à côté de celle des hommes qui sont plus souvent qu'elles en situation de responsabilité au sein des institutions de décision. Cette démarche apparaît aujourd'hui comme une nécessité pour construire un avenir différent, mettre en place d'autres priorités, redéfinir la notion de richesse mais aussi participer directement à la vie économique et sociale. C'est dans cette optique qu'il nous semble plus juste de parler de ressources territorialisées, c'est-à-dire qu'elles existent en tant que telles mais trouvent un mode d'expression particulier sur un « espace » construit socialement que l'on nomme territoire.

A ce titre, la ressource territorialisée correspond à un ensemble de capacités que les personnes peuvent développer et qui trouvent leurs modes d'expression singuliers dans un lieu. En retour, l'activation de ces capacités s'agrège dans un processus dynamique assurant le passage du passif à l'actif (agent et acteur). La ressource dépend donc du lieu de production sociale, économique, culturel et n'a d'existence que dans la manière dont la métamorphose se construit dans un espace-temps donné et dans un contexte territorial identifié. Si, à l'aval, son statut apparaît comme lisible économiquement, à l'amont il devient socialement perceptible. Sa valorisation dans des projets lui assure une inscription dans un périmètre spatial, sa diffusion génère en corollaire un marquage sur le territoire. Les marques sont les traces visibles d'un changement de statut de la ressource, et c'est là que se situent sa territorialisation et son historicité (cf. tableau, ci-dessous).

²⁵ L'approche du genre par l'économie est très récente ; elle s'est faite par deux voies, l'une est celle de l'école de Chicago qui a ouvert l'économie à des domaines jusqu'alors réservés à d'autres disciplines comme le comportement politique, l'éducation, le mariage et l'offre de travail des femmes) et l'autre est le développement des « gender studies », pluridisciplinaire qui prend en compte l'existence des deux genres dans l'analyse des comportements économiques (S. Ponthieux et R. Silvera, (in J. Laufer, C. Marry, M. Maruani, 2003), Elisabeth Hoffman, Kamala Mariouss- Gnanou, Isabelle Roy, Guerin

Ressources Echelles	TEMPS LONG <i>Historicité & Territorialisation</i>		TEMPS COURT <i>Quotidienneté et transmission</i>	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
MACRO Global <i>(Mondial)</i>	<u>Ressource marqueur</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sphère marchande ▪ Sphère politique 	<u>Ressource invisible</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sphère non-marchande ▪ Sphère informelle 	<u>Ressource marqueur</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervention ▪ Décision ▪ Négociation 	<u>Ressource exemplaire</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des cas particuliers mis en exergue ▪ Statut d'icônes, d'inaccessibilité ▪ Non -dissémination
MESO	<u>Ressource neutre</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Homogène ▪ Projets de territoire ▪ Discours emblématique ▪ Protectionnisme 	<u>Ressource informelle</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Invisibilité ▪ Manque de discours ▪ Organisation de proximités (familiales, sociales) et d'accessibilités (voisinages) 	<u>Ressource Pouvoir- codifiée</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissement amoindri ▪ Ressource identifiée ▪ Dimension valorisée 	<u>Ressource institutionnalisée</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Egalité des chances hommes-femmes ▪ Programmation et planification ▪ Articulation des temps de vie ▪ Politiques familialistes ▪ Organisations féminines – Réseaux
MICRO Local	<u>Imposition de la ressource</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence 	<u>Ressource singulière</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités micro-entreprises marchandes 	<u>Ressource – empreinte masculine</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Norme ▪ Référence ▪ Captation culturelle construite, non discuté des Ressources 	<u>Ressource différenciée</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisations féminines ▪ Valorisation du capital social ▪ Transmission ▪ Réseaux sociaux ▪ Capitaux sociaux informels ▪ Distance temps ▪ Itinéraires ▪ Accessibilité (demande) ▪ Passage informel

Sophie Louargant, Liliane Bensahel, 2005, Typologie de la ressource territorialisée par la déclinaison temps et genre

La capacité à activer ce changement est d'autant plus riche qu'elle repère les activités des femmes et des hommes tel que nous le propose les analyses en terme de « genre ».

II- Le genre : la reconnaissance d'une ressource territorialisée

L'analyse, l'évaluation de l'apport du genre longtemps resté invisible est actuellement reconnue comme un indicateur incontournable des valeurs économiques, sociales et culturelles présentes sur les territoires. Dans notre acception du territoire, basée sur les principes de durabilité, la ressource est associée à une valeur humaniste forte, et se démarque en cela des approches uniquement liées au paradigme de la production. En ce sens, le développement humain durable désigne la capacité à s'approprier et à gérer le développement (*capacity building*) ; cette « capability » (Sen, 1981) se traduit dans les actes et décisions tels les documents programmatiques du PNUD. Le développement est considéré comme les possibilités de vivre pleinement », « les capacités » (indicateur de capacité), « l'élargissement des choix qui s'offrent à chacun », « le droit au développement ». « *Le contenu du développement durable ne s'impose pas de l'extérieur comme expression d'une objectivité scientifique ou d'une norme éthique transcendante incontestable. Il est d'abord affaire d'interprétation et de projets. Il en appelle à l'élaboration de critères stratégiques et de valeurs sociales [...] qui nécessitent maturation des conceptions, des valeurs et des projets, temps précieux où peut s'entretenir la vitalité d'un lien social*²⁶ ».

Le rôle d'agent défini par Amartya Sen :

Pour lui même si il existe un large espace d'intersection entre l'amélioration de leur bien être et la fonction d'agents (capacité d'initiatives), il convient de distinguer les deux.

"Définir les individus par leur seule relation au bien-être -celui dont ils bénéficient ou qu'ils acquièrent- est une étape indispensable, mais s'en tenir à cette approche restrictive serait manquer une dimension essentielle de la personnalité humaine. C'est en saisissant leur capacité d'initiative que l'on reconnaît les individus comme responsables. Nous ne sommes pas seulement en bonne santé ou malades ; nous sommes aussi engagés dans des actions ou en position de refus vis-à-vis d'une action. C'est là une distinction importante que nous devons garder présente à l'esprit et qui, bien qu'élémentaire dans son principe, doit être respectée dans toute sa rigueur, si l'on veut tirer toutes les implications, et elles sont considérables, que ce soit dans l'analyse ou la pratique... Nous devons constater que les limites imposées aux femmes, dans leur rôle de sujet actif, affectent dans des proportions considérables la vie de tous, femmes et hommes, enfants et adultes...Le rôle d'agent des femmes est l'une des médiations capitales du changement social " (A. Sen, 2000, 194-205).

La notion d'acteur du point de vue des géographes:

tout homme et/ou toute femme peut être acteur ; les statuts, fonctions, mandats ne sont pas des différences fondamentales ;

tout acteur est doté d'une personnalité (composante psychique) et d'une individualité (constitution propre) qui ne se dissolvent pas dans l'action et qui structurent les expériences individuelles ;

tout acteur a une compétence territoriale ; si elle n'est pas juridique ou politique, elle est géographique, c'est-à-dire spatiale, sociale, et culturelle ;

le sujet agissant devient acteur territorialisé lorsqu'il se trouve en situation d'action ;

la situation d'action se définit comme un cadre spatial et temporel, une modalité concrète de rencontre et d'échange, un contexte d'accomplissement d'une liberté ontologique et donc d'exercice d'une liberté d'agir ;

l'acteur territorialisé opère au sein de systèmes d'action concrets qui sont évolutifs et perméables les uns aux autres, qui permettent de construire la décision et de transformer collectivement des objets spatiaux ;

l'acteur territorialisé négocie continuellement sa place par des jeux de pouvoir ; ceux-ci provoquent des interactions efficaces car situées spatialement et temporellement. (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003)

2) Une approche dynamique et socialement construite du territoire

²⁶ GODARD (O.), 1997, *Développement durable – projets et recompositions des échelles territoriales*, Pouvoirs locaux, pp.34-38.

Le territoire est ainsi « une scène où se jouent des représentations en (plusieurs) actes ; l'acteur y est donc omniprésent »²⁷ ; il est ainsi enjeux et stratégies qui se matérialisent via le discours et les actions territorialisées. Mais parmi les actions territorialisées, celles des femmes n'ont pas toujours eu une place particulièrement visible, tant dans leur élaboration que dans leur finalisation. Les femmes en tant qu'actrices sociales sont ainsi restées dans l'ombre. Leur visibilité, la reconnaissance de leur travail et de leurs actions ont constitué un enjeu primordial afin qu'elles soient considérées comme des actrices et des agentes à part entière. Cette reconnaissance est d'abord passée par la construction d'un discours mobilisateur autour de leur statut, leurs rôles, leurs actions et s'est ensuite traduite dans le temps par une prise de position institutionnelle en leur faveur ; elles ont donc changé de statut en passant de victimes à actrices. Des procédures ont alors vu le jour, à l'instar des quatre programmes « d'égalité des chances » initiés au niveau européen, des politiques de développement initiées par le PNUD ou encore des actions diverses conduites par des ONG. Les femmes se sont de fait accordées leur droit à créer des activités, à monter des projets à une échelle locale basée sur une mise en réseau. Les encadrés ci-dessus illustrent ce passage particulièrement lisible depuis les années 1990. En outre, si le point de vue géographique intègre les échelles spatio-temporelles dans l'analyse des territoires, il est un élément novateur pour les économistes dans le cadre du développement durable.

Les femmes se caractérisent par leurs facultés d'adaptation : adaptation face à un système social dominé par les hommes, adaptation dans leurs pratiques, leurs stratégies, leurs modes d'organisation. Ces facultés ont été mises en avant en matière de pratiques d'auto-développement²⁸ face aux aléas économiques qui ont marqué la fin du 20^{ème} siècle et aux conjonctures actuelles de recompositions territoriales : « à l'intérieur de ce processus global de restructuration, les femmes sont apparues, dans le cas étudié, comme d'importantes actrices mobilisant à leur façon les ressources accessibles de leur environnement social immédiat afin d'assurer leur survie, celle de leur famille et de leur communauté. Ces femmes se sont organisées à partir de leurs habiletés traditionnelles, acquises de leur expérience du travail domestique, ainsi qu'en requérant le support de leur expérience du travail domestique, ainsi qu'en requérant le support de leur réseau. Elles ont transformé ces bases en une ressource capable de soutenir la production de biens et de services à la fois échangeables et monnayables²⁹ ». Dans les années 1980, des groupements locaux de femmes organisés en réseau se sont développés en divers endroits du monde (reconsidération du rôle du cercle des fermières du Québec, Irish Countrywomen's Association, Groupe Plurielles en France dans le Lot-et-Garonne, par exemple). Ces groupements ont permis la production de documents d'information, de vulgarisation, de communication relatifs aux pratiques « d'auto-développement », aux modalités de regroupements spontanés (ramifications, réseaux, tissus sociaux...). Ces modes d'être féminins leur ont permis d'être assurées, non plus d'un statut de « spectatrices » mais d'actrices du développement. Ils se présentent comme des réponses spontanées et organisées au modèle sociétal dans lequel elles évoluent. Ces réponses et modes de structuration se déclinent dans l'organisation de commissions ou de groupements selon des formes diverses ; celles-ci peuvent être synthétisées selon cinq modalités³⁰ :

- la création de groupes d'entraide, d'organisations, de regroupements de femmes ;

²⁷ GUMUCHIAN (H.), GRASSET (E.), LAJARGE (R.), ROUX (E.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica, 186 p., (Coll. Anthropos), p. 8.

²⁸ MASSON (D.), TREMBLAY (M.), TREMBLAY (P.A.), 1989, *Femmes et pratiques de l'auto-développement en région : perspectives de recherche*, Recherches Féministes, Lieux et milieux de vie, vol. 2, n° 1, pp.19-32 .

²⁹ Op, cit.

³⁰ Voir à ce sujet entre autre l'article de : MASSON (D.), TREMBLAY (M.), TREMBLAY (P.A.), 1989, *Femmes et pratiques de l'auto-développement en région : perspectives de recherche*, Recherches Féministes, Lieux et milieux de vie, volume 2, numéro 1, pp.19-32.

- la création de groupes de pression et de « lobbying » à l'intérieur d'instances décisionnelles ;
- l'offre de services pour les femmes ;
- les activités dirigées vers l'accroissement des capacités de développement économique et sociale (formation, éducation) ;
- l'extension et l'activation des réseaux locaux, régionaux et internationaux.

Ces formes d'action sont variables ou complémentaires, selon les contextes et les phases de reconnaissance ou de légitimation des groupements. En outre, celles-ci ne constituent pas dans le temps, des éléments définitivement acquis et reconnus institutionnellement.

2) *Une notion de ressources complexes, multiples et territorialisées...*

Les configurations actuelles des territoires amènent à repenser leur mode de fonctionnement, leur structuration. La mondialisation en cours attribue un nouveau statut au local. L'obligation de différenciation qui s'élabore dans un contexte de compétition, de localisation des activités industrielles. Notamment, l'approche des territoires fait une place importante à la notion de ressources potentielles, mobilisées, mobilisables, génériques et spécifiques. **La notion de ressource évolue** aussi dans le temps et l'espace. Elle est **socialement datée** quand elle est repérée en vue d'une utilisation. Le rapport sur le développement humain du PNUD (1998) considère « que les biens ne doivent pas être valorisés intrinsèquement mais considérés comme les instruments de la réalisation de certaines potentialités telles que la santé, la connaissance, l'estime de soi et l'aptitude à participer activement à la vie de la communauté. C'est ainsi toute l'approche de la richesse qui est reconsidérée pour permettre de nouvelles potentialités de développement. « Nous vivons aujourd'hui une conception de la richesse et du bien-être qui fait sans doute obstacle non seulement à un développement humain et durable... les instruments sont simplistes, faux et superficiels et se fondent sur une conception appauvrie de ce qu'est la richesse » (Méda, 2001). Dans le cadre de l'économie de l'information et du développement durable, le capital humain et le capital social deviennent des ressources indispensables et pertinentes qu'il convient de connaître et de mobiliser.

Le lien ressource-territoire-temps pose la problématique de leur valorisation pour assurer la compétitivité des territoires. Colletis et Pecqueur (1993) distinguent bien les actifs (c'est-à-dire les facteurs en activité) des ressources (facteurs à révéler, exploiter, valoriser) : " les ressources spécifiques n'existent qu'à l'état virtuel et ne peuvent en aucun cas être transférées... elles ne sauraient exister indépendamment des conditions dans lesquelles elles ont été engendrées... elles n'apparaissent qu'au moment des combinaisons des stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit ».

Les ressources spécifiques sont produites dans un territoire, lequel est alors révélé. La production de telles ressources résulte de règles, de coutumes, d'une culture élaborés dans un espace de proximité géographique et institutionnelle" à partir d'échanges réciproques hors du circuit marchand (Colletis, Pecqueur, 2004, 4-6). Cette approche rejoint celle de Levy et Lussault (2003), pour qui les ressources sont toujours inventées. L'introduction de la loi du genre permet d'inventer de nouvelles ressources car pour qu'une ressource puisse devenir actif, il faut qu'il y ait stratégies des acteurs au sein du processus de production et cette stratégie va permettre la métamorphose. "La ressource met en jeu une technique (qui participe à la réalisation concrète de la ressource), un collectif d'acteurs (qui identifie, met en œuvre et coordonne la ressource), un territoire (qui définit l'espace-temps dans lequel se déroule la ressource)" (Kebir, Crevoisier, 2004). La proximité géographique, sociale et culturelle construit un cadre dans lequel les relations s'expriment plus facilement. La notion de capital

social valorise la « proximité organisée », elle en est la base (Réquier-Desjardins, 2004), elle participe au développement de la confiance qui est l'une des règles des « institutions invisibles » (Dupuy et Torre, 1996) qui régissent les comportements des acteurs. Ces ressources participent à la dynamique et à la différenciation des territoires. Colletis et Pecqueur (2004) parlent d'une métamorphose qui permet de passer de la ressource générique à l'actif spécifique. Cette métamorphose, nous semble-t-il est l'œuvre des hommes et des femmes et s'exprime sur un espace qu'ils ont construit et qu'ils « habitent » au sens réel et symbolique. Pour ces auteurs, le développement de la ressource impose le territoire, le local, la proximité. **Nous devons y ajouter la dimension temporelle pour intégrer les différentes temporalités nécessaires à cette métamorphose et à chaque étape productrice de nouvelles ressources.**

Confortées dans ce rôle local et dans l'actuelle reconnaissance de la proximité comme une ressource, les femmes se distinguent ainsi des hommes qui sont plus inscrits dans une échelle *méso* du groupe ou *macro* de la décision et de la production. La dimension humaine est ainsi plus que prépondérante. Les démarches spontanées d'initiatives micro-localisées (coopératives, tantines) en sont une illustration. Cependant, les instances onusiennes les ont largement instrumentalisées par l'octroi de micro-crédits.

De manière générique, que ce soit en France, en Italie ou au Maroc³¹, la structuration et l'organisation du territoire peut être assimilée aux résultats de politiques d'aménagement du territoire conduites à l'échelle nationale (et internationale). Ces politiques sont marquées par des systèmes de valeurs masculins, codifiés, qui rappelons-le, tendent à circonscrire l'intervention des femmes dans la sphère du local, les associant à des fonctions de services (services aux personnes notamment). Cette distinction de rôles entre les hommes et les femmes, respectivement porteurs de projets, se traduit par des formes et des modalités spécifiques d'intervention sur le territoire. Les nouveaux modes d'agir et d'être féminins (par rapport aux hommes) se lisent moins à l'échelle macro, qu'aux échelles micro et méso. C'est en effet au niveau du local, dans la mise en œuvre de projets, plus ou moins ponctuels, parfois qualifiés de projets intervenant « à la marge », que peuvent être lues les formes et modalités d'intervention spécifiques sur le territoire. L'action et le temps de l'action des femmes dans la constitution du projet diffèrent de ceux des hommes ; c'est également la conception même du projet avec ses codes et ses référents qui peut être reconnue. Les hommes ont une certaine disposition, par leur traditionnelle évolution dans la sphère du social, par leur position classique de « dominant », à conduire et mener les projets sur le territoire. En matière de tourisme rural par exemple, les hommes développent des infrastructures, engagent dans un temps long des aménagements et des crédits. Les femmes n'ont pas la même conception du projet. De prime abord, en amont de leur projet, les femmes se trouvent face à un manque relatif de ressources et de référents (informations spécifiques, moyens...). Aussi, envisagent-elles des projets de taille plus « modeste », à l'échelle du micro qui s'inscrivent le plus souvent dans un environnement familial qu'elles connaissent et maîtrisent. Elles construisent par exemple une activité d'accueil, qui va, pas à pas, se développer. En aval de leur projet, elles participent à la construction du territoire par leur mobilisation, leur appartenance à une association ou la participation à un réseau leur permettant soutien et reconnaissance. Le réseau serait, comme le nomme Jacqueline Coutras, « interstice du développement local », dans lequel les femmes trouvent un moyen d'expression. Postulant que ce passage est nécessaire dans le portage de leur projet, il demeure la première étape de leur visibilité leur permettant d'accéder à la négociation. Le projet sur le territoire s'établira dans cette configuration *via* la mise en réseau de projets ponctuels.

L'émergence des projets féminins, Louargant S., 2003

Les réseaux de proximité féminins, les réseaux SEL (système d'échange local) ou les réseaux RERS (Réseaux d'échanges Réciproques de Savoirs), sont souvent créés et animés par des femmes ; les différentes initiatives féminines à travers le monde de micro-projets montrent que l'idée de développement durable et la reconnaissance du local ont ouverts les vannes des initiatives et leur valorisation. Ce sont bien de nouvelles ressources qui sont ainsi créées. Le

³¹ Sans vouloir absolument circonscrire notre réflexion à trois pays, nous nous intéresserons toutefois préférentiellement au cas de l'Italie et du Maroc, dans la mesure où c'est au sein de ces derniers que nos investigations de terrains se sont portées.

développement de ces caractéristiques facilite les activités, les initiatives et les innovations. Elles sont la base des apprentissages collectifs, des mutualisations de compétences.

Cette qualification signifie également que le territoire n'est pas un monde clos et complet pouvant vivre en autarcie mais qu'il est par définition incomplet et le repérage de ses propres ressources sensibilise au fait qu'il a besoin d'autres territoires pour garantir les besoins des populations qui y vivent. Elle complète la notion de ressources territorialisées au sens étroit du terme en mettant l'accent sur l'aptitude des hommes et des femmes à générer une mise en commun et faire sens dans le cadre d'un projet.

3) Des ressources liées aux capacités des femmes et des hommes

L'approche économique contemporaine du développement ou de la richesse met l'accent sur le capital humain, le capital social et la durabilité sociale, c'est-à-dire sur les ressources créées par les hommes et les femmes : A. Sen développe celui de « capacités » (aptitudes, potentialités, capacités).

Le concept de capital humain est basé sur l'ensemble des compétences et des capacités individuelles et collectives d'un groupe d'hommes et de femmes. Il est constitué de leurs qualifications et leurs compétences de la façon dont ils le mettent en œuvre dans le cadre de leur emploi mais aussi de l'éducation de leurs enfants, de la transmission de leurs valeurs, de leurs exigences en matière d'accès à l'information, la culture la vie sociale. Avec le développement de l'économie du savoir et des services, le capital relationnel et le capital humain effectif ou l'intelligence collective (Portnoff, 2002) est alors des éléments essentiels dans la chaîne de valeur. On les retrouve donc tout naturellement comme élément de dynamique sur un territoire, participant à la spécificité du territoire.

Le capital social désigne les réseaux, les normes communes, les valeurs qui facilitent la coopération à l'intérieur des groupes et entre les groupes. Il intègre les éléments de la structure sociale. Il est aussi conçu comme l'ensemble des institutions (formelles et informelles) qui facilitent la coopération entre les acteurs en vue d'actions finalisées. Il peut être analysé à partir des indicateurs (élaborés par Putnam, 2000, 2001), à savoir le degré de participation à la vie communautaire, l'engagement public, les actions communautaires bénévoles, la sociabilité informelle et la confiance déclarée vis-à-vis d'autrui. Pour ce dernier, la richesse sociale est fonction de la qualité et de la densité des relations entre les individus. La notion de capital social est ainsi en relation avec la vitalité du territoire. Le capital social est, avec la démographie et le capital humain, un des piliers de la dimension sociale du développement durable ; l'idée de mesurer des liens sociaux n'est cependant pas nouvelle, mais la notion de capital social fourni un cadre d'interprétation unifiée et normé à un ensemble d'informations concernant la vie sociale dont l'importance pour le développement socio-économique et de plus en plus prise en compte (Perret, 2002). Le capital social est constitué des relations et interactions de proximité entre les individus dans le cadre familial, de voisinage ou d'appartenance à des réseaux, de partage de valeurs et normes communes (Coleman, 1988). Le capital social est aussi le support de l'accumulation du capital humain et de son transfert intergénérationnel. Il renvoie aux ressources qui découlent de la participation à des réseaux de relations qui sont plus ou moins institutionnalisés (Landry, Amara, Lamari, 2001). Il devient un facteur important d'innovation dans les produits et les services.

Les mesures du capital social s'effectuent généralement à partir :

- **des formes structurelles** (rôles, règles, procédures, réseaux) qui sont mesurées avec les actifs de participation, les actifs de réseaux, les actifs de participation ;
- **des formes cognitives** (normes attitudes, valeurs, croyances) mesurées par la confiance (Landry, Amara, Lamari, 2001).

La notion de « **durabilité sociale** » introduit le vecteur supplémentaire de durée, de temps ; elle s'appuie aussi sur les capacités des individus et des collectifs à faire face aux situations de vulnérabilité ou d'exclusion. La durabilité sociale s'appuie sur un certain nombre de principes de précaution et prudence pour ne pas déséquilibrer le capital social (Perrings, 1991). On parle aussi d'indicateur de pénurie de capacités (IPC). La durabilité sociale englobe la possibilité de participer aux décisions collectives, l'appartenance à une communauté, le respect des droits, la sécurité. Elle retrace les relations et les interactions entre les individus, les appartenances aux réseaux, aux associations et renvoie ainsi au territoire qui prend alors le statut de support au niveau local.

Il faut pouvoir avoir accès à tous ces éléments et renforcer son potentiel individuel. La durabilité sociale a pour objectif la lutte contre la pauvreté des potentiels *a fortiori* dans un temps long. Dans ce sens, l'accroissement de la durabilité sociale devrait permettre à la fois l'amélioration du bien être des individus et le développement des ressources spécifiques. En analysant les différentes interactions, le développement de la durabilité sociale permet de révéler les ressources spécifiques et les conditions de leur valorisation. La notion même de capital, trop liée à l'approche purement économique ne semble pas appropriée³².

Durabilité sociale veut dire inscription dans les différents temps du développement social (aujourd'hui, demain et pour les générations futures). Le terme même intègre les différentes temporalités et leurs modalités d'inscription dans la vie des individus et la vie collective. Ces différentes étapes permettent de créer de nouvelles ressources sur le territoire.

³² Ces remarques rejoignent notamment les approches de 1) Henri Bartoli qui prônait une économie multidimensionnelle à l'image de l'Homme. « L'économie multidimensionnelle », *Economica*, 1991, 527 pages, « Malgré l'accroissement de la richesse, de la technologie et des moyens de communication, le constat est que la pauvreté globale ne recule pas devant la mondialisation soumise aux lois du marché. Il faut d'autres programmes et une autre pensée économique pour faire bouger la situation ».. ; « L'économie, service de la vie », PUG, 1996 ; et 2) René Passet, Le **développement durable** en effet ne constitue pas un problème comme les autres, à côté des autres, mais il implique un "passage aux limites" à travers lequel comme tout système en "transition de phase", l'économie voit se modifier son mode de fonctionnement, ses mécanismes régulateurs et se déplacer les moteurs de son développement: Elle se trouve donc condamnée à sortir de son splendide isolement et intégrer d'autres logiques dont la logique de la sphère humaine où se forment les valeurs socioculturelles qui doivent orienter l'ensemble des activités humaines ; le nier, c'est substituer à ces valeurs, les préceptes d'optimisation concernant le champ limité des activités économiques et en faire les valeurs suprêmes des sociétés, si c'est cela que l'on veut, il faut le dire et si ce n'est pas cela, il faut en tirer les conséquences. C'est aussi par la médiation de cette sphère - à travers les comportements, les rapports de forces entre groupes et les arbitrages (ou pseudo-arbitrages) institutionnels - que se décident les grandes orientations des politiques nationales ainsi que l'usage que les hommes font des opportunités offertes par l'évolution des technologies mises à leurs dispositions », Le développement durable, de la transdisciplinarité à la responsabilité, <http://nicol.club.fr/ciret/locarno/loca5e9.htm>. Voir aussi du même auteur, *L'économique et le vivant*, Paris, Payot, 1979, « l'économie : des choses mortes au vivant », *Encyclopaedia Universalis*, Symposium "les Enjeux", Paris, 1985.

Du point de vue de l'évaluation, il existe une différence essentielle entre la problématique du capital humain et celle des capacités, elle recoupe la distinction classique entre les moyens et les fins. Reconnaître le rôle des qualités humaines dans la croissance économique –et cette reconnaissance est cruciale- ne nous indique d'aucune manière pourquoi nous devons accorder tant d'importance à la croissance économique. En revanche, quand nos préoccupations portent, en dernière instance, sur la liberté de vivre le genre de vie que les gens ont raison de souhaiter, alors le rôle de la croissance économique –parce qu'elle contribue à la création de possibilités nouvelles- peut-être intégrée à une compréhension plus fondamentale du développement comme processus d'expansion des capacités humaines de vivre des vies plus riches et plus libres...

Une meilleure compréhension du rôle des capacités humaines nécessite de prendre en compte

- leur importance directe pour le bien-être et la liberté des gens,
- leur rôle indirect par l'influence qu'ils exercent sur le changement social
- leur rôle indirect par l'influence qu'ils exercent sur la production économique"

L'évaluation devient alors pluraliste car "l'hétérogénéité des facteurs qui influencent l'avantage individuel est un aspect inévitable de toute évaluation... Elle consiste, dès lors, à estimer quelles entraves aux libertés affectent les membres d'une société donnée...Se centrer sur les libertés dans l'évaluation du développement ne signifie pas, pour autant, qu'il existe "une table des valeurs" générale du développement, référence unique à laquelle on devrait comparer les expériences réelles en vue d'un classement. La notion de liberté met en jeu des éléments hétérogènes et, d'autre part, il est nécessaire de considérer la diversité des situations, des personnes et des libertés. Ce qui motive l'approche du développement comme liberté est moins le besoin de classer les Etats ou les scénarios du développement dans un tableau général que d'attirer l'attention sur les aspects importants du processus de développement, qui mérite chacun d'entre eux d'être pris en compte."

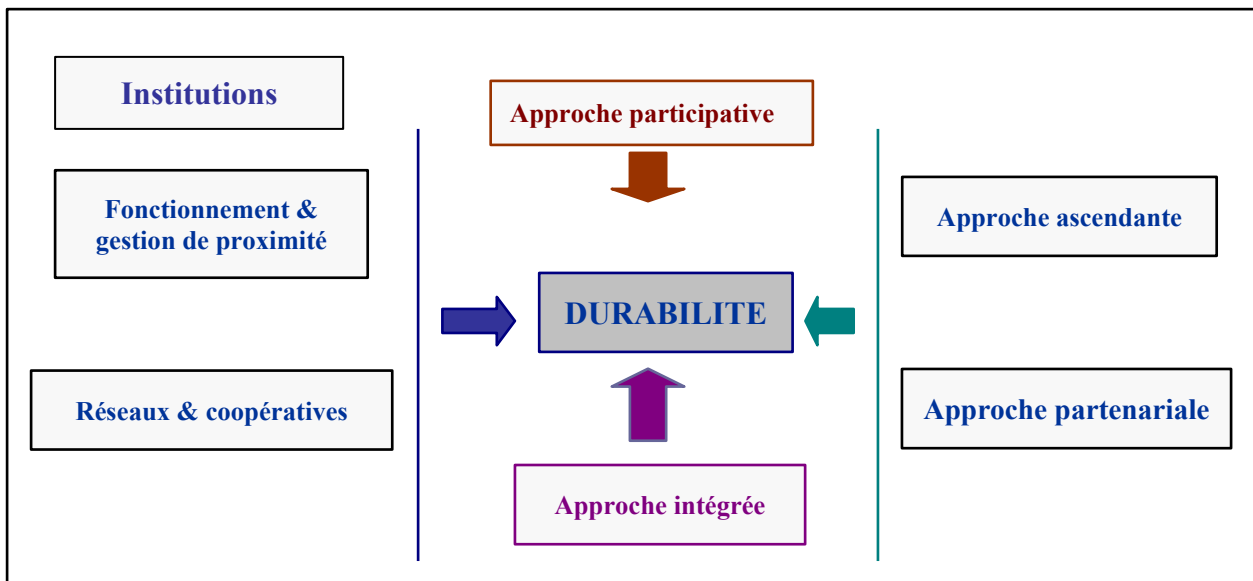
La durabilité sociale selon A. Sen, 2000.

4. Le repérage de la ressource genre

La question posée est alors celle de la base d'informations qui permettra de porter des jugements sociaux et de prendre des décisions. Cette approche souligne l'importance d'intégrer les indicateurs sexués (statistiques, arborescences masculins féminins, stratégies et impacts) dans le diagnostic. L'interprétation de l'information territoriale en est transformée et prend une autre signification.

En général, les sciences sociales ne prennent pas en compte la position des femmes par rapport à leur budget-temps alors que toutes les enquêtes montrent que son temps personnel et temps de loisir est réduit par rapport à celui de l'homme lorsqu'elle est mariée et/ou mère de famille. Elle ne prend non plus pas en compte les choix d'opportunité entre l'homme et la femme au sein du couple pour les différentes tâches à accomplir. On voit bien à travers le passage de la qualification aux compétences, d'une part la complexification de la société et l'ouverture à la multiplicité. On envisage donc aujourd'hui d'envisager le passage d'une vision scientifique unisexe à une approche par le genre.

Les enquêtes de participation des citoyens, d'application des politiques sociales tiennent très peu compte des problématiques de genre. Aujourd'hui la nécessité de croiser plusieurs approches, d'entendre d'autres voix et d'impliquer de nouveaux acteurs se fait plus pressante d'une part parce que les femmes sont plus impliquées dans la vie économique et sociale mais également parce que les exigences du développement durable et d'amélioration de la qualité de vie sont plus proches de leurs préoccupations, de leur obligation d'assurer la vie concrète, quotidienne.



L'émergence des projets féminins, Louargant S., 2003.

Dans ce contexte, la démarche de genre et développement se décompose en quatre actions principales :

- la participation-active aux débats internationaux *via* l'expertise et le partenariat avec des organisations multilatérales (Banque mondiale, FAO, PNUD, OMS, OMC) ;
- le développement de la recherche-action et de l'expertise dans le domaine du genre ;
- l'intégration transversale de la dimension de genre dans les cycles de projets (indicateurs sexo-spécifiques) ;
- l'intégration du genre dans les programmes et documents de planification

L'analyse de genre consiste à regarder les indicateurs mais également les situations, les stratégies entre les hommes et les femmes. Les modalités de gouvernance et la participation aux décisions des institutions, la vivacité des différents lieux d'expression et d'action sont également reconnues et revendiquées comme des ressources pour le développement³³. Il faut noter les problèmes de résistance des institutions aux approches par le genre. Les stratégies d'évitement sont nombreuses et peu d'institutions ont une approche globale du genre sur un mode affirmatif en instituant le genre dans leur politique générale (rendre visible les femmes dans le langage, les statuts, les niveaux de hiérarchie, cf. analyse verticale des inégalités et approche horizontale des hiérarchies).

La question des ressources territorialisées renvoie bien à l'analyse du genre dans le cadre d'une approche globale sur le mode affirmatif. Les questions suivantes demandent à être interrogées et mobilisées dans toute analyse territoriale.

- Dans le cadre d'une organisation sociale faut-il instituer une approche par genre dans la reconnaissance, la production et l'usage des ressources.
- Quelles sont les procédures de repérage des **ressources formelles et informelles** ?
- Quelle est la nature des prises de décisions (fait-elle une place à ce dialogue des genres) ?

³³ Le développement socialement soutenable peut ainsi être défini comme « un développement qui garantit aux générations présentes et futures l'amélioration des capacités de bien-être (sociales, économiques ou écologiques) pour tous, à travers la recherche de l'équité d'une part, dans la distribution intra-générationnelle de ces capacités et, d'autre part, dans leur transmission inter-générationnelle » (Ballet, Dubois, Mahieu, 2003).

- Comment cette problématique est-elle relayée et par quel organisme ?
- Quelle configuration est propice à une mobilisation sur le territoire ?

Les revendications de l'égalité des chances hommes-femmes, *versus Union européenne*, sont aussi une opportunité pour le développement de la démocratie et de la transparence des prises de décision. Ceci est d'autant plus vrai aujourd'hui que les institutions qui ont mis en place de véritables procédures obtiennent des subsides plus importants d'organismes financeurs. Le rapport établi pour le Conseil de l'Europe (Verloo, 1999) indique à propos de la Suède la place importante accordée, au niveau local, à l'aspect immatériel des relations entre les sexes (hypothèses, normes et valeurs). Ce pays a d'ailleurs mis en place une méthode pour faire de l'égalité des chances un outil concret de décision. La méthode des 3R consiste à poser des questions sur :

- la représentation des femmes et des hommes dans les institutions ;
- la répartition et l'utilisation des ressources ;
- la « Réalia », c'est-à-dire les normes et les valeurs de l'entité menant l'activité des autorités locales et les produits proposés, à savoir les biens, services et situations.

Certains territoires étant plus riches dans certaines catégories de ressources que dans d'autres, il n'y a pas de modèle unique mais des opportunités de synergies. En ce sens, le développement social durable signifie également, que les ressources sont en quelque sorte, devenues possession des populations qui y vivent ; il convient donc de ne pas privilégier uniquement les ressources économiques mais de regarder l'ensemble des ressources environnementales, culturelles, sociales et humaines dans l'analyse de la complexité territoriale. Il ne s'agit pas de privilégier uniquement les revenus et la richesse (comme le fait si souvent l'approche économique traditionnelle) mais de valoriser les "caractéristiques spécifiques des vies humaines ... base factuelle centrée sur les libertés réelles, dont les gens veulent –avec raison-bénéficiaire" (Sen (A.), 2000, 29).

De nombreux exemples montrent que des territoires a priori dépourvus d'atouts ont su utiliser leurs ressources, les mettre en cohérence et en relation pour créer des dynamiques de développement.

III- Repérage des ressources et projets dans les territoires

La capacité à mettre en mouvement et à conduire un projet basé sur le genre, se distingue par l'accès, le pouvoir et la négociation. Le masculin et le féminin sont associés à des valeurs qui n'ont de sens que dans une culture, un savoir construit et situé. La sphère masculine s'est emparée de la culture (ressource-marqueur) laissant à la femme la sphère naturelle. Le peu d'espaces accordés aux femmes pour s'exprimer, notamment dans la constitution de ressources économiques visibles est un processus long construit. Les projets féminins présentés ci-dessous s'inscrivent dans un contexte précis d'activation de la ressource dans le tourisme et l'artisanat et dans des configurations territoriales rurales. A ce titre, le repérage et la spécification de la ressource territorialisée par la grille de lecture du genre correspondent à une valorisation des aptitudes et potentiels existants. L'approche comparée propose une mise en perspective de l'approche de genre et s'inscrit dans les différentes phases de la définition de la ressource territorialisée (c f.p.7)

1. De l'utilisation des ressources dans l'espace rural

Pour Perrier-Cornet³⁴ dans les usages de l'espace rural, il est possible d'opérer une mise en perspective de ces derniers avec le développement et la reconnaissance d'activités féminines.

- L'espace rural a un usage productif ; il est ici considéré en tant que support d'activités économiques. Les femmes mobilisent les ressources territoriales et développent, transforment des produits issus de l'agriculture, de la cueillette. Non pas que ces activités n'existaient pas, mais désormais, celles-ci constituent des activités de création, de vente à part entière, visibles et reconnues. Traditionnellement réservées ou inscrites dans une sphère familiale ou micro - locale, ou encore effectuées de façon informelle, ces activités correspondent en partie à une externalisation (positive) du travail domestique et agricole.
- L'espace rural connaît un usage résidentiel croissant ; il tend à devenir (même si cela n'est pas exclusif) de par ses qualités (tranquillité, calme, qualité de vie...) un lieu de résidence privilégié. Les femmes, même si elles développent des activités, ne restent pas moins garantes du fonctionnement de la sphère familiale. Ce sont elles qui (selon les contextes sociaux) opèrent le plus souvent le choix du lieu de vie familial, en fonction de l'environnement et des valeurs associées à ce dernier.
- L'espace rural connaît un usage de plaisance auquel est associée l'idée d'espace consommé. Il s'agit d'un espace de villégiature, de tourisme et de pratiques sportives de pleine nature, de loisirs, de découverte des ressources culturelles. Dans cette perspective, les femmes s'illustrent à deux niveaux. Comme les hommes, les femmes pratiquent (seules, en famille, entre ami(e)s) les activités de pleine nature. Dans le même temps, celles-ci ont largement participé au développement des activités d'accueil, d'agrotourisme, de services dans un contexte de changement et en réponse à ces nouvelles attentes de la société.
- L'espace rural connaît un usage de nature incluant des ressources (eau, sol, biodiversité), des fonctionnements et des fonctions spécifiques. Dans ce contexte, les femmes participent par leur fonction de transmission de savoir et de valeurs (lié ou associé à leur rôle traditionnel maternel) à une certaine pédagogie de l'environnement, une valorisation des ressources naturelles.

Le bassin méditerranéen en recomposition sociale, territoriale et économique présente un lieu d'émergence des activités féminines et de mobilisation de leurs ressources, de leurs savoir-faire. L'activation et la reconnaissance de cette nouvelle ressource intervenant aux différents échelons permet de s'inscrire dans un système territorial. L'analyse de genre ouvre alors un regard différent sur les ³⁵potentialités du développement territorial et du capital humain et social qui l'accompagne.

2. Le genre, une ressource à interroger à plusieurs échelles, structures, composantes

³⁴ PERRIER-CORNET (P.), 2002, *La dynamique des espaces ruraux dans la société française*, pp.35-51, in : *Agriculteurs, ruraux et citadins, les mutations des campagnes françaises*, dir/ SYLVESTRE (J-P.), Ed. educagri, Centre Régional pédagogique de Bourgogne, 344p.

³⁵ Le repérage de l'information, de la ressource « genre » sont issus du travail de terrain effectuée dans la thèse de : Louargant (S.), 2003, *L'approche de genre pour relire le territoire, les trajectoires hommes-femmes dans les projets touristiques ruraux*, Thèse de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 430 p.

Le repérage de la « ressource genre » procède de plusieurs modalités.

- Le niveau « micro » permet d'identifier les activités et les projets individuels portés par les femmes sur un territoire. L'identification de projets sur le territoire passe par une démarche de captage de l'information territoriale sexuée (statistiques, indicateurs, cartographies, connaissances informelles, discours) et de son interprétation dans une dynamique de territoire³⁶. L'entrée par la ressource en tant que potentiel de compétences donne un éclairage complémentaire sur la capacité de gestion du projet, sur l'innovation, sur le contenu. En d'autres termes, l'apport de l'entrée économique est de comprendre les agencements de compétences, de ressources monétaires, d'individus et complète les notions de jeu d'acteurs et de stratégies plus développées par les géographes. Pour être complète en terme de ressources, l'analyse des activités doit prendre en compte les processus d'innovation intégrés à ces projets (coopérative, associations, ONG) ou activités (innovations de produits, de processus/procédés, transmission/ modification) et les externalités positives (valorisation de l'individu, du couple et de la famille, effet d'imitations, création de ressource et emplois induits), c'est-à-dire les impacts sur l'environnement au sens large du terme de développement durable. Le repérage met en évidence les interrelations sphère publique/ sphère privée, dans les espaces –temps du quotidien à un niveau local, dans la priorisation et la hiérarchisation des temps, des activités, des valeurs masculines et féminines.
- Le niveau « méso » prend en compte les groupes, les réseaux et les relations et s'appuie sur la notion de capital social, c'est-à-dire la vitalité de la vie sociale sous tous ses aspects (dynamisme des structures associatives, développement de réseaux formels / informels), développement de comportements et pratiques sociales, spatiales (développement d'approches alternatives de services, développement de l'économie solidaire et sociale, loisirs collectifs, fréquentation des lieux publics/privés, participation électorale et démocratique³⁷), développement de références collectives (conduites, normes du masculin/féminin, comportement par filières d'activités, discours, valorisation du temps et de l'espace non monétaire), articulation de réseaux et formalisation de la ressource en vue de la production de liens sociaux et de production collective de biens et services. Dans ce cadre là, le capital social intervient comme ciment des communautés, des entreprises et des groupes sociaux. Par le renforcement de la réciprocité et de la confiance, le capital social participe à l'efficacité du groupe et agit comme un lubrifiant sociologique ; il participe au stock de richesse détenu par un collectif (par exemple, réseaux de coopératives féminines de production)³⁸. La reconnaissance du capital social au niveau méso contribue au renforcement des dynamiques économiques et sociales des territoires (spécification/différenciation, qualité de vie).

³⁶ Comme le rappelle Patrick Viveret, 2001, « définir l'évaluation comme une délibération sur les valeurs, ce qui correspond à l'étymologie de celle des critères qui relève du débat sur les fins », Rapport d'étape de la mission « nouveaux facteurs de richesses ». Ce qui nécessite une révision des guides de bonnes pratiques et boîte à outils utilisés dans les démarches de genre (Union Européenne, FAO...)

³⁷ Cette démocratie constitue encore, à bien des égards, un gisement d'intelligence collective en friche, largement sous utilisé, en particulier dans le domaine qui nous occupe ici de la délibération sur la valeur des richesses. C'est donc aussi « une démocratie inachevée » comme le souligne Pierre Rosanvallon(2000), une démocratie à réinventer qui peut mettre en œuvre cette approche de l'évaluation démocratique en la nourrissant de la perspective de l'écologie humaine et des outils de la citoyenneté active.

³⁸ OCDE, 2001, *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, pp.13-39 in Osberg L. et Sh.A. The index of well-being, an overview ». Communication à la Conférence sur les indicateurs du développement durable

- Le niveau macro participe à l'élaboration de schémas collectifs socialement construits « hommes – femmes » qui permettent d'identifier la ressource genre. L'institutionnalisation de la dimension de genre se veut une mise en lumière des rapports sociaux de sexe, de l'interventionnisme et de la reconnaissance de projets locaux à un niveau plus général des temps de l'action. Bien que cette organisation de structures soit souvent marquée par l'innovation et par le schéma local = femmes / global = hommes, la mise en œuvre aujourd'hui de politiques intégrant la dimension genre pose le problème de manière différente. En effet, les politiques associées au développement humain donnent aux individus, les capacités de mieux fonctionner et participent de ce fait à la richesse des nations. Le niveau macro catalyse en retour les interactions présentes aux deux autres niveaux tant dans la décision institutionnelle que dans la faisabilité de la mise en route du capital social et donc de la ressource de genre. Dans son repérage, il n'est cependant pas suffisant de se contenter de cette échelle ; elle doit être mise en interaction avec le repérage aux deux autres niveaux. Les politiques d'égalité des chances hommes-femmes (discours emblématique) ne renseignent pas sur la spécificité de la ressource genre au niveau du territoire.

La démarche de genre trouve dans une approche « triangulaire », articulant les trois niveaux toute sa pertinence dans un repérage de l'information, de la dynamique des projets locaux et dans la répercussion sur la création de ressources activées. Les temporalités associées à cette dynamique interviennent dans la construction matérielle (projets, réhabilitation..) de la ressource (le produit, par exemple) qui subit les contrecoups d'un marché monétaire cadencé et rythmé de manière cyclique. Ce cycle ne correspond pas pour autant à celui des temporalités de construction d'un projet individuel, un projet de regroupement ou un projet de territoires. Ces derniers font face à des ajustements, des anticipations, des blocages et des résistances matérielles et immatérielles (représentations, valeurs, rapports identitaire et communautaire).

3. La ressource genre territorialisée : l'exemple du Maroc

L'exemple du Maroc est assez significatif car il a été observé à une période où le statut de la femme dans les textes n'était pas reconnu, où l'activité développée que nous retraçons est « typiquement féminine » et donc peu valorisée traditionnellement au niveau de la société. La coopérative de l'artisanat va permettre, en exploitant la confection traditionnelle des boutons de soie, d'insérer les femmes dans une dynamique de développement sur du temps court. Sur la province de Sefrou, les acteurs institutionnels se sont mobilisés. L'initiative a été accompagnée par des ONG (Oxfam Québec, le Corps de la paix...) et des associations qui développent, de manière ponctuelle, des politiques de « discriminations positives ». L'ONG du « Corps de la paix » (JFK, Etats-Unis) avec l'apport financier, qu'elle a fourni a incité la mise en place de la coopérative en juillet 2000. Ce développement n'aurait pu avoir lieu sans les initiatives portées par l'association féminine locale «Fatima Fihriya » de Sefrou. Cette dernière assure un rôle de médiation et de sensibilisation auprès des artisanes et des associations professionnelles. Cette initiative a permis de développer à la fois du capital humain (savoir-faire des femmes), du capital social (création de l'association et de la coopérative) et des ressources (financières, sociales et culturelles par l'évolution de la reconnaissance du statut social de la femme).

La métamorphose de cette ressource est le passage à un savoir-faire individuel, transmis au départ sans but précis, qui à un moment donné va trouver la possibilité d'une expression, d'une manifestation, d'un ancrage dans une autre réalité. L'apprentissage des boutons de soie par les femmes juives du Maroc aux femmes de cette communauté se transmute à la fois dans

le temps et dans une autre culture ; c'est donc une ressource latente qui se métamorphose en devenant une ressource spécifique, organisée et développée de façon singulière.

Le même scénario s'est reproduit au niveau de l'activité touristique où il y avait une absence de délégation régionale du tourisme au niveau des Provinces alors que la Province de Sefrou possède pourtant la compétence touristique et assure une comptabilisation des flux touristiques. La dynamique touristique est, dans les faits, plutôt insufflée par l'existence du plan de développement du tourisme de montagne du Moyen-Atlas (2000-2006); celle-ci est organisée au niveau national, plus sensible aux questions de développement territorial (et durable). Le plan prévoit ainsi notamment la mise en place d'un réseau de gîtes et d'un centre de formation aux métiers du tourisme rural au Moyen- Atlas. Cette opération pilotée par le Ministère du tourisme doit reposer sur la dynamique de la Province et des collectivités locales en place.

Temporalités culturelles : le poids de l'héritage colonial et de valeurs musulmanes

C'est dans ce cadre et ce contexte, que le rôle des femmes est évoqué concernant l'accueil des futurs touristes ; et c'est également dans ces derniers que s'inscrit la place des femmes dans la société (débat sur le genre en lien avec le développement). Depuis le milieu des années 1980, le maillage administratif du Maroc a connu une évolution notable, visant à assurer un contrôle de l'espace plus rationnel et à faire émerger diverses potentialités. Les orientations ont donc privilégié une politique d'ajustements structurels (investissement, distribution des ressources et des richesses) qui se matérialise par de l'investissement privé et un partage des richesses. Cela s'est également traduit par une valorisation de l'initiative personnelle et de la structuration des savoir faire féminins au sein d'un collectif.

Temporalités de l'action : une marque masculine – le contrôle, l'empreinte locale

Le plan d'action du développement du tourisme de montagne dans le Moyen-Atlas de 2000 s'insère dans cette restructuration ; il marque l'intérêt de cette Province.

Dans ces deux exemples, les réseaux féminins se développent traditionnellement et culturellement. Ils se construisent sous forme de ramifications à la fois formelles et informelles : « l'intégration active de la femme rurale et la lutte contre sa marginalisation ont constitué le thème de la deuxième campagne nationale de solidarité contre la pauvreté ; solidarité que Sa Majesté le Roi s'est employé à enraciner et à en faire une culture de solidarité sociale depuis qu'il était Prince Héritier »³⁹. Le développement de ces activités s'est aussi accompagné de très nombreuses innovations à la fois dans l'adaptation des produits aux exigences du marché international, dans les modalités de commercialisation avec l'emploi notamment d'internet et dans le développement de « réseaux de réseaux », c'est-à-dire dans l'élargissement du périmètre d'action, la mutualisation des expériences et des compétences et le renforcement du lien social. Parmi les nombreuses externalités positives, il faut également noter l'accroissement de la visibilité de cette nouvelle ressource du capital humain et social (visibilité dans le centre d'artisanat, de la capacité de participation, de prise de décision et de parole des femmes dans les projets locaux et le développement de la qualité de vie).

Dans cet exemple, il y a eu activation du capital social où la femme passe de sujet passif à agent actif et devient ensuite acteur social. L'exemplarité de la démarche a conduit les acteurs institutionnels à porter le discours de valorisation de la condition de la femme qui marque une

³⁹ DECLARATION DU ROYAUME DU MAROC, 2000, Nezha Chekrouni, *Les Femmes en l'an 2015 : égalité entre les sexes développement et paix pour le XXIème siècle*, New York, 5-9 Juin, p.2

volonté officielle de favoriser cette condition. Mais ce discours révèle aussi la façon dont les femmes sont perçues : elles semblent constituer une ressource économique et sociale à soutenir pour développer le territoire. La prise en compte de cet état de fait par le délégué de l'Artisanat de Sefrou constitue un témoignage privilégié :

« Il y a une absence d'investissements dans le monde rural et de micro-crédits qui ne se mettent pas en place et ne dynamisent pas les processus socio-économiques. La femme marocaine par exemple : c'est un modèle de développement, une filière féminine qui représente ici 30.000 femmes ; leur travail est minoré, reste dans l'obscurité voire intercepté par des intermédiaires et revendu. Le projet d'encadrement économique de la femme est passé au départ par une prise de contact et une étude sectorielle de filière qui a duré deux ans. Les indicateurs socio-économiques montrent une stratégie de complément de revenus mise en place par les femmes pour cette activité. On est aidé par une volontaire du corps de la paix (association JFK) représentée ici par une femme d'origine française qui vit aux Etats-Unis. Elle aide à mettre en place des formations pour les femmes rurales. La demande de création de coopératives féminines est une volonté de l'administration locale, du ministère et du roi. C'est pour rendre visible et légal le travail de ces femmes. La formation vise également à mettre en place un site internet dans la prochaine étape pour prospecter sur des marchés internationaux et internationaux. La coopérative est de plus en plus reconnue (foire, expo à Casa) aussi pour demander à mettre en place une société de confection avec l'annexe de Fès. Les femmes qui fabriquent les « amaras » représentent plus de 60% des femmes en zone rurale ».

Extraits d'entretiens – Délégué de l'artisanat de Sefrou. Mai 2001

Sophie Louargant

Le discours de ce délégué retranscrit les volontés du gouvernement et les nouvelles directives développées par le royaume dans le Plan de développement des femmes : il reprend largement la ligne conductrice d'une action originellement institutionnelle et diffusée dans la société et les pratiques⁴⁰. La volonté d'appliquer les principes d'« empowerment », de « mainstreaming », en mobilisant des femmes en tant qu'actrices de développement permet de les considérer comme des femmes actives au Maroc.

Conclusion

Intégrer le genre comme ressource territorialisée c'est-à-dire un ensemble de capacités que les personnes peuvent développer et qui trouvent leurs modes d'expression singulier dans un lieu, donne non seulement aux femmes la place qui leur revient de droit comme êtres humains mais leur permet également d'être reconnues comme actrices du changement, initiatrices de dynamiques et un fort potentiel de développement.

Cette optique renforce aussi la visibilité dans le temps et dans l'espace du rôle des femmes dans le développement mais aussi du rôle de la relation hommes-femmes comme élément

⁴⁰ La reconnaissance institutionnelle, par des institutions, par des organismes internationaux de la dimension de genre dans l'élaboration de ces programmes et dans les projets de développement est récente. Ces derniers concentrés sur des politiques « femmes et développement » durant les décennies 1950-1980 ont évolué vers une approche « genrée ». Cette approche a émergé sur le devant de la scène internationale lors de la conférence de Pékin en 1995. Cette progression est le reflet d'une prise en considération du travail des réseaux de chercheuses, des ONG, d'associations

central de cette dynamique. Cela met en perspective l'adéquation temporelle entre des territoires en réseaux, des réseaux sur les territoires.

Par ailleurs parler de « ressources territorialisées » c'est tenter d'appréhender par des indicateurs comme le capital social, les impacts de la mobilisation de ces ressources sur les territorialités de projet. C'est, comme nous l'avons vu dans l'exemple du Maroc, renvoyer les projets humains à la spécificité des relations humaines, sociales et environnementales dans lesquelles ils s'inscrivent, construisent le temps et peuvent se retrouver dans trois catégories d'analyses :

- **les temporalités - ressources en situation de contestation territoriale : une territorialisation marginale**

La non reconnaissance de la spécificité de genre renvoie les femmes et les hommes à des situations de marginalisation en terme de ressources territorialisées activées. C'est notamment le cas des femmes par rapport à la vie collective ou au travail mais aussi des hommes par rapport à certaines situations familiales ou à certaines sphères traditionnellement réservées aux femmes.

- **les temporalités - ressources en situation de continuité territoriale : une territorialisation empreinte**

La territorialisation est empreinte de la dimension du masculin, même si aujourd'hui émergent des initiatives menées par les femmes. En ce sens, elle reproduit un marquage pré-existant en bornant les actes et les discours.

- **les temporalités-ressources en situation de discontinuité territoriale : une territorialisation**

Elles se traduisent par deux aspects :

- les ressources s'expriment au-delà du lien avec le territoire et permettent aussi d'ancrer ce dernier dans un environnement plus large et dans une complémentarité avec d'autres territoires ; c'est donc l'expression de ressources nouvelles ;
- les ressources s'expriment de façon non homogène sur le territoire ;
- les différentes temporalités inscrivent des ruptures dans l'activation des ressources sur le territoire.

La prise en compte du genre comme ressources territorialisées en tant que problématique assez nouvelle impose la nécessité du repérage quantitatif et qualitatif, différent des normes habituelles et reconnues et pose alors la question du statut de la ressource et de sa reconnaissance sociale. Il y a là matière à débat et développement.

Bibliographie

- ALLAIRE G., DUPEUPLE T., 2004, *Des concepts aux indicateurs du développement durable : multidimensionnalité et responsabilisation*, revue Développement Durable et Territoire, 21 janvier. http://www.revue.ddt.org/varia/varia_001.htm
- ANGEON V., CALLOIS J.M., 2004, *Fondements théoriques du développement local : quels apports de la théorie du capital social et de l'économie de proximité*, 4^{ème} journées de la proximité, IED-GREQUAM-LEST, Marseille.
- BALLET (J.), DUBOIS (J.L.), MAHIEU (F.R). (2003), *Le développement socialement durable : un moyen d'intégrer capacités et durabilité*, Communication à la 3^{ème} Conférence sur l'approche des Capacités, Pavie, septembre ; documents disponibles sur le site du DEA DESTIN, <http://www.mapage.noos.fr/RVD>
- BARTOLI (H.), 1991, *L'économie multidimensionnelle*, Economica, , 527 pages

- BARTOLI (H.), 1996, *L'économie, service de la vie*, PUG, 1996 ;
- BELLET (M.), KIRAT (T.), LARGERON-LETENO (C.), 1998, *Proximités : approches multiformes*, Hermes, Paris.
- BISILLIAT (J.), VERSCHUUR (C.), 2001, *Genre et économie : un premier éclairage*, Cahier genre et développement, 482p.
- BRAIG M., 2000), *Les intérêts des femmes dans la théorie et la politique de développement*, Développement et coopération, n°4, pp. 8-13.
- CAIRE (G.), 2004, *Innovations, Cahier d'économie de l'innovation*, n°20, L'Harmattan, 282p.
- CALLON M. & al., 1999, *Réseau et coordination*, Economica, Paris.
- COLLETIS G., Pecqueur B., 2004, *Révélation de ressources spécifiques et coordination située*, 4^{ème} journées de la proximité, IED-GREQUAM-LEST, Marseille.
- COMMISSION EUROPEENNE, 2004, *Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes*, Bruxelles.
- COMMISSION EUROPEENNE, 2000, *La stratégie-cadre communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (2001-2005)*, http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/strategy_fr/html
- DU TERTRE (C.), 1999, *Le services de proximité aux personnes : vers une régulation conventionnée et territorialisée*, L'année de la régulation, Vol 3, pp. 213-237.
- DUBOIS (J.L.), MAHIEU (F.R.) et PONSARD (A.), (2002), *La durabilité sociale comme composante du développement humain durable*, <http://www.mapage.noos.fr/RVD>
- ELISSALDE (B.), 2002, *Une géographie des territoires*, L'Information géographique, n°3.
- GILLY J.P., TORRE A., 1999, *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris.
- GLAESER L.E., 2001, *La formation du capital social*, ISUMA, printemps, pp. 38-45.
- GODARD (O.), 1997, *Développement durable – projets et recompositions des échelles territoriales*, Pouvoirs locaux, pp.34-38.
- HURTIG (M.C.), KAIL (M.), ROUCH (H.), 2002, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Editions CNRS, p.16.
- IFAID, 2001, *Comprendre le concept de genre*, <http://www.genreenaction.net>
- JOANNIN (P.), 2004, *L'Europe une chance pour la femme*, Fondation Robert Schuman.
- PERRING (S.), 1991, *Ecological Sustainability and Environmental Control*, Structural Change and Economic Dynamics 2, pp. 275-295
- LAUFER (J.), MARRY (C.), MARUANI (M.), (Eds), 2003, *Le travail du genre : les sciences sociales à l'épreuve des différences de sexe*, La Découverte, Paris.
- LOUARGANT (S.), 2003, *L'approche de genre pour relire le territoire, les trajectoires hommes-femmes dans les projets touristiques ruraux*, Thèse de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 430 p.
- LELOUP (C.), RYCKMANS (H.), 1997, *Le rôle des femmes dans le développement*, site internet www.globenet.org/horizon-local/horizon-local.html, 28p.
- MEDA (D.), 2001, *Pour de nouveaux indicateurs de richesse*, Cahiers du management
- MEDA (D.), 2001, *Le temps des femmes*, Flammarion, Paris.
- PASSET (R.), *Le développement durable, de la transdisciplinarité à la responsabilité*, <http://nicol.club.fr/ciret/locarno/loca5c9.htm>,
- PASSET (R.), 1979, *L'économie et le vivant*, Paris, Payot,
- PASSET (R.), *L'économie : des choses mortes au vivant*, Encyclopaedia Universalis, Symposium "les Enjeux", Paris, 1985.
- PERRET, (B.) 2002, *Rapport au CERC, Indicateurs sociaux*, Etats des lieux et perspectives, <http://perso.wanadoo.fr/bernard.perret/indicso.htm>
- PERRET (B.), 2003, *Développement social durable : quels indicateurs ?*, Communication au colloque Evaluation et développement durable, SFE, Limoges, octobre
- PERROUX (F.), 1991, *L'économie du 20^{ème} siècle*, PUG, 2^{ème} édition, 580p. - Bailly (A.), Beguin (H.), 1998, *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 216p., (Coll.U.Géographie).
- PUTNAM (R.), 2001, *Mesures et conséquences du capital social*, ISUMA, printemps, pp. 47-59.
- PUTNAM (R.D.), 2000, *Bowling Alone, the Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster, NY.
- PUTNAM (R.D.), 2001, *Social capital : Measurement and Consequences*, in J.F. Helliwell (ed) : *The contribution of Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well-Being : International Symposium Report*, Développement des ressources humaines Canada et OCDE, Ottawa, cité dans *Politiques à l'appui du développement durable*, Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministerial.
- RALLET (A.), TORRE (A.), 2001, *Proximité géographique ou proximité organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovation*, Economie appliquée, Tome LVI.
- RALLET (A.), TORRE (A.), 2001, *Proximité géographique ou proximité organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovation*, Economie appliquée, Tome LVI.
- REQUIER-DESJARDIN D., 2004, *Capital social et proximité : les enseignements d'un rapprochement*, 4^{ème} journées de la proximité, IED-GREQUAM-LEST, Marseille.
- REYNAUD (B.), 2004, *Les règles économiques et leurs usages*, Odile Jacob, Paris.
- Romani P.A., 1997, *L'économie des relations industrielles, Les réseaux d'entreprises : des collectifs singuliers*, INSEE méthodes n° 67-68, INSEE, Paris, P. 61-86.
- RYCKMANS H., 2001, *La formation en genre : pratiques et enjeux dans les projets et politiques de développement en Afrique francophone*, Colloque international Genre, population et développement en Afrique, Abidjan, 16-21 juillet.
- SCHULER T., 2001, *Complémentarité du capital humain et du capital social*, ISUMA, printemps, pp. 20-27.
- SEN A., 1981, *Poverty and Famines, an essay on entitlement and deprivation*, Oxford.
- SEN A., 1993, *Ethique et économie*, PUF, Paris.
- SEN A., 2000, *Un nouveau modèle économique*, Editions Odile Jacob.
- YOUNG (K.), 1993, *Planing Development with Women : Making a World of Difference*, Londres, Mac Millan.

ZARIFIAN (P.), 2001, *Temps et modernité. Le temps comme enjeu du monde moderne*, L'Harmattan, collection Logiques sociales, série «sociologie de la modernité», 299 p.
<http://www.genreenaction.net/>, Réseaux de recherche-action, Université de Bordeaux.